

LES LÉGATS DE LA DACIE SOUS TRAJAN

Ainsi qu'il résulte d'un passage de l'*Histoire romaine* de Cassius Dion (LXVI-II, 9, 7), après la guerre de 101—102 l'empereur Trajan laissa des troupes à Sarmizegetusa et des garnisons dans le reste du pays des Daces, puis il se rendit en Italie; sans doute, le texte fait-il référence spécialement à la région actuelle de l'Olténie (dont l'occupation effective dès lors est suggérée aussi par la construction du grand pont sur le Danube, à Drobeta), du Banat et de Tara Hațegului. Dans un autre passage (LXVIII, 12, 1), le même historien fait mention d'un commandant romain capturé en Dacie par le roi Décébale: selon C. Patsch, il s'agirait d'un légat de la légion VII^e Claudia¹. En échange, R. Syme l'identifiait avec *Cn. Pinarius Aemilius Cicatricula Longinus*²: consul en 90³ et légat impérial des provinces de la Mésie Supérieure vers 94—96⁴ et de la Pannonie en 98⁵; vraiment, l'historien Fronto enregistrerait l'offense adressée par les Parthes aux Romains à l'occasion de l'expédition orientale de Lucius Verus: *Traiani proavi vestri ductu auspicioque nonne in Dacia captus vir consularis?* (*De bello Parthico*, éd. C.R. Haines, II, p. 214). Ce personnage accompagna probablement en qualité de *comes* l'empereur Trajan en Dacie; dans l'intervalle d'entre les deux guerres, il fut sans doute commandant-en-chef de l'armée d'occupation restée au nord du Danube. Ainsi qu'il résulte de la présence des blocs en inscriptions trouvés à Sarmizegetusa Regia, la force d'occupation était formée par des effectifs de quelques légions (I^{re} et II^e *Adiutrix*, III^e *Flavia felix*, VI^e *Ferrata*)⁶ et bien sûr par des troupes auxiliaires. Dans ce sens, N. Gostar remarquait que plusieurs unités militaires (1 aile et 12 cohortes), attestées en 100 dans la Mésie Supérieure⁷, n'apparaissent plus dans le diplôme de la même province des années 103/107⁸; il est probable que celles-ci représentent des troupes de la Mésie Supérieure qui ont participé aux opérations militaires au cours de la première guerre de Trajan et organisées ultérieurement dans un corps spécial⁹ — vu que la plupart de ces unités (à l'exception de deux d'entre elles) sont mentionnées plus tard parmi les troupes de la province de la Dacie (conformément aux diplômes de 14 octobre 109, 17 février et 2 juillet 110)¹⁰.

L'ignotus d'une inscription célèbre de Rome: [... *cum*] *Imp(erator) Caesar Nerva Traianus Aug(ustus) Germ(anicus) Dacicus gentem Dacor(um) et regem Decebalum bello superavit, sub eodem duce leg(ato) pro pr(aetore)*¹¹; sur l'identité de ce personnage, nous nous contentons d'envoyer le lecteur à l'étude publiée récemment par nous¹²: il

¹ C. Patsch, *Der Kampf um den Donauraum unter Domitian und Trajan (Beiträge zur Völkerkunde von Südosteuropa, V/2)*, Wien-Leipzig, 1937, p. 101.

² R. Syme, *Danubian Papers*, Bucarest, 1971, p. 185; voir aussi N. Gostar, *AILAI*, XIII, 1976, p. 60 sqq.

³ A. Degrassi, *I fasti consolari dell'Impero Romano*, Roma, 1952, p. 27.

⁴ Voir les diplômes militaires *CIL*, XVI, 39 (= *ILS*, 9035) (a. 93/94) et *RMD* (1978), 6 (a. 96); cf. B. E. Thomasson, *LP*, col. 125—126; nr. 31.

⁵ *CIL*, XVI, 42; cf. B. E. Thomasson, *LP*, col. 102, nr. 22.

⁶ *IDR*, III/3, 268-271

⁷ *CIL*, XVI, 46.

⁸ *CIL*, XVI, 54; cf. N. Gostar, *loc. cit.*, p. 64—66.

⁹ N. Gostar, *loc. cit.*, p. 66.

¹⁰ Pour ces diplômes, voir plus bas, notes 13, 20 et 21.

¹¹ *CIL*, VI, 1444 (= *ILS*, 1022).

¹² C. C. Petolescu, *Dacia, N.S.*, 34, 1990, p. 267—268.

est probablement identique avec Iulius Sabinus, le légat attesté dans le nouveau diplôme militaire datant du 14 octobre 109¹³. Il remplaça probablement Longinus au commandement du corps expéditionnaire de la Dacie au début de la dernière guerre contre les Daces.

*D. Terentius Scaurianus*¹⁴: Ce bien-connu personnage, considéré jusque dernièrement le premier gouverneur de la province romaine de *Dacia*, est attesté lui-aussi seulement par l'épigraphie:

1. Le diplôme militaire de Ranovac (Mésie Supérieure), datant du 14 octobre 109, accordé par l'empereur Trajan *equitibus et peditibus qui militaverunt in alis tribus et cohortibus decem et sex* (suit l'énumération des troupes) *et sunt in Dacia sub D. Terentio Scauriano quinus et vicenis pluribusve stipendis emeritis dimissis honesta missione a Iulio Sabino*¹⁵. Donc les soldats avaient été licenciés par Iulius Sabinus, mais le décret impérial s'attarda jusqu'à l'automne de 109, quand le gouvernement de la Dacie était dans les mains de D. Terentius Scaurianus¹⁶. Le possesseur du diplôme était un *ex pedita* de la *cohors I Montanorum*; le préfet de l'unité, Cornelius Felicior, est lui-aussi connu pour la première fois dans la prosopographie des milices équestres¹⁷. Vu que la durée d'une milice était d'approximativement trois ans¹⁸ et que notre Felicior était encore, à la date du décret impérial, le commandant de la troupe (ainsi qu'il ressort de l'utilisation du présent: *cui praest*¹⁹, il résulte que cet officier avait reçu sa nomination le plus tôt en 107. Il en résulte qu'au début de 107, Iulius Sabinus, l'auteur du licenciement des vétérans des 19 troupes, se trouvait encore au commandement des troupes de la Dacie. Par conséquent, le début du gouvernement de D. Terentius Scaurianus en Dacie daterait, lui-aussi, le plus tôt de l'an 107.

2. Le diplôme militaire (lieu de découverte inconnu) du 17 février 110, donné par Trajan *equitibus et peditibus qui militaverunt in alis duabus et cohortibus decem — et sunt in Dacia sub D. Terentio Scauriano*²⁰.

3. Le diplôme militaire de Porolissum du 2 juillet 110 accordé par le même empereur *iis qui militaverunt, equites et pedites, in alis quattuor et cohortibus decem et octo — et sunt in Dacia sub D. Terentio Scauriano*²¹.

4. Le diplôme reproduisant une *constitutio* de l'empereur Trajan de l'an 110: *peditibus et equitibus qui militant in cohorte I Brittonum milliaria Ulpia torquata p. f. civium Romanorum, quae est in Dacia sub D. Terentio Scauriano*²²; les militaires dont les noms ont été inscrits dans ce décret avaient déjà reçu la citoyenneté romaine le 11 août 106, *ante emerita stipendia*, quand ils étaient encore au service militaire actif (*qui militant*)²³.

5. A l'un de ces licenciements de 110 fait référence sans doute aussi l'inscription de Grammeni (Macédoine) de Ti. Claudius Maximus, *missus honesta missione a Terentio Scauriano, consulare [exerci]tus provinciae nov[ae...]*²⁴: selon M.P.

¹³ J. Garbsch, *BVb*, 54, 1989, p. 137—151.

¹⁴ A. Stein, *Die Reichsbeamten von Dazien*, Budapest, 1944, p. 9—10; A. Dobó, *Acta Classica Universitatis Scientiarum Debreceniensis*, IX, 1973, p. 91—92; B. E. Thomasson, *LP*, col. 149, nr. 1; I. Piso, *Tituli*, 4, Roma, 1982, p. 372, 395; G. Molisani, *Tituli*, 4, Roma, 1982, p. 449—505.

¹⁵ *Supra*, note 13.

¹⁶ Pour une situation similaire, voir le diplôme militaire datant du 10 août 123, mis au jour à Gherla (Dacia Porolissensis): *AnnÉp*, 1973, 459 (= *IDR*, I, 7; *RMD* (1978), 21).

¹⁷ H. Devijver, *ZPE*, 89, 1991, p. 181.

¹⁸ *Idem*, *The Equestrian Officers of the Roman Imperial Army* (Mavors. Roman Army Researches, VI), Amsterdam, 1989, p. 398.

¹⁹ Dans le diplôme de Gherla de l'an 123 on utilise, au contraire, *praefuit*.

²⁰ *CIL*, XVI, 57 (= *ILS*, 2004, *IDR*, I, 2).

²¹ *CIL*, XVI, 163 (= *IDR*, I, 3).

²² *CIL*, XVI, 160 (= *IDR*, I, 1).

²³ Cf. H. Wolff, *ActaMN*, 13, 1976, p. 108, nota 31.

²⁴ M. P. Speidel, *JRS*, 60, 1970, p. 142—152 (= *ActaMN*, 7, 1970, p. 511—515); *AnnÉp*, 1969—1970, 583.

Speidel, cette *provincia nova* serait *Mesopotamia*²⁵, selon Gostar *Nova Syria = Assyria*²⁶, en échange, G. Molisani²⁷ et I. Piso²⁸ pensent à Dacia.

6. Enfin, une inscription nous informe que l'empereur Trajan fonda *Colonia Dacica*, la capitale de la nouvelle province, *per [D. Terenti] um Scaurianum, [legatum] eius pro pr(aetore)*²⁹.

C. *Avidius Nigrinus*³⁰: originaire de *Faentia* (Faenza); la tribu *Pollia*³¹. Son père, *Avidius Nigrinus*, gouverna à titre de proconsul l'Achaïe sous Domitien³².

Son *cursus* est connu d'une manière incomplète: tribun de la plèbe en 109 (Pline de Jeune, *Epist.* V, 13, 6 et 20, 2—4; VII, 6, 2—4); consul (*suffectus*) en 110 à côté de Ti. Iulius Aquila³³. Mentionné avec le titre de *leg(atus) Aug(usti) pro pr(aetore)*, par une épigraphe de Delphes, concernant le territoire sacré du sanctuaire³⁴: dans cette qualité, selon E. Groag, «sententias tulit ex iussu optimi principis de finium controversiis inter Delphos et civitates finitimas»³⁵; selon I. Piso, il exerça en Achaïe une charge spéciale de *legatus Augusti ad corrigendum statum liberarum civitatum*³⁶, récemment, B.E. Thomasson suppose à juste titre que *Nigrinus* actionna en Achaïe en qualité de *legatus censor*, vers 113³⁷. Il s'ensuivrait qu'il gouverna la Dacie le plus tôt à partir de 113; dans cette nouvelle mission, il est attesté seulement par une inscription dédiée *Eponab(us) et Campestrib(us)*, par M. Calventius Viator, (*centurio*) *leg(ionis) IIII f(laviae) f(elicis), exerc(itator) eq(uitum) sing(ularium) C. Avidi Nigrini, leg(ati) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*³⁸. Victime des intrigues politiques générées par le problème de la succession à la mort de Trajan (Cassius Dion, LXIX, 2; *Hist. Aug., Hadr.* 7, 1).

Son successeur au gouvernement de la Dacie fut — à ce qu'il semble — C. *Iulius Quadratus Bassus*³⁹; sa carrière est reconstituée spécialement en base de l'inscription grecque de Pergame⁴⁰. Avant la Dacie, il avait gouverné la Syrie

²⁵ M. P. Speidel, *loc. cit.*

²⁶ N. Gostar, *Epigraphica. Travaux dédiés au VII^e Congrès international d'épigraphie grecque et latine*, Bucarest, 1977, p. 79—98.

²⁷ G. Molisani, *loc. cit.*

²⁸ I. Piso, *op. cit.*, p. 395.

²⁹ CIL, III, 1443 (= IDR, III/2, 1).

³⁰ P. v. Rohden, *RE*, II (1896), col. 2384, nr. 6; E. Groag, *RE*, VI (1935), col. 18; *PIR*², A 1408; A. Stein, *Reichsb. Dazien*, p. 10—11; B.W. Jones, *Domitian and the Senatorial Order. A Prosopographical Study of Domitian's Relationship with the Senate*, A.D. 81—96, Philadelphia, 1979, nr. 614; *RE*, Suppl. XII, col. 129, nr. 6; I. Pizzo, *op. cit.*, 4, p. 372.

³¹ A. Donati, *Tituli*, 5, Roma, 1983, p. 306.

³² *PIR*², A 1407; E. Groag, *Die römischen Reichsbeamten von Achaia bis auf Diokletian*, Wien-Liepzig, 1939, nr. 42; B.E. Thomasson, *LP*, col. 192, nr. 15.

³³ A. Degrassi, *Fasti*, p. 33; L. Vidman, *Fasti Ostienses*, Prague, 1982, p. 47.

³⁴ CIL, III, 567 (cf. 7305); *Syll.*³, 827 (A.E.G.); A. Plassart, *Fouilles de Delphes*, III/4, Paris, 1970, p. 43 (nr. 290), 55 (nr. 294), 61 (nr. 296).

³⁵ *PIR*², A 1408

³⁶ *Tituli*, 4, Roma, 1982, p. 372, note 6.

³⁷ B. E. Thomasson, *Legatus. Beiträge zur römischen Verwaltungsgeschichte*, Stockholm, 1991, p. 77 (note 28), 95—96.

³⁸ CIL, III, 7904 (= ILS, 2417; IDR, III/2, 205); cf. B.E. Thomasson, *LP*, col. 149, nr. 2.

³⁹ *PIR*², I 508; E. Groag, *RE*, Suppl. VII (1940), col. 311—312; A. Stein, *Reichsb. Dazien*, p. 11—14; W. Eck, *RE*, Suppl. XIV (1974), col. 209—211; R. Halfmann, *Die Senatoren aus dem östlichen Teil des Imperium Romanum bis zum Ende des 2. Jh. n. Chr.*, Göttingen, 1979, p. 119—120, nr. 26; idem, *Tituli*, 5, Roma, 1983, p. 626.

⁴⁰ Th. Wiegand, *Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse*, 5, 1932, p. 39—42, avec le commentaire de W. Weber, *op. cit.*, p. 57—95 (= *AnnÉp*, 1933, 268); reprise par R. Herzog, *Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse*, 10, 1933, p. 408—415 (= *AnnÉp*, 1933, 201); A. v. Premerstein, *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Abteilung*, 3, 1934, p. 3—71 (= *AnnÉp*, 1934, 176); C. Habicht, *Altertümer von Pergamon*, VIII, 3. *Die Inschriften des Asklepieions*, Berlin, 1969, p. 43—55, nr. 21. Voir aussi CIL, III, 14387, d+w (deux fragments), avec la reconstitution d'A.v. Premerstein, *loc. cit.*, p. 53—69 (= *AnnÉp*, 1934, 177; IGLS, VI, 2775; cf. C. Habicht, *op. cit.*, p. 50—52).

(circa 115—117)⁴¹, étant remplacé dans ce poste par P. Aelius Hadrianus⁴². Des antécédentes militaires de Bassus dans la zone danubienne, le faisant apte pour la nouvelle mission, l'inscription mentionne le tribunat militaire de la légion XII-I^e Gemina en Pannonie (vers 87)⁴³, la commande de la légion XI^e Claudia dans le même province (circa 99—101)⁴⁴ et spécialement la participation aux guerres daces: — ce qui avaient lui valu l'octroi par l'empereur Trajan des *ornamenta triumphalia*⁴⁵. C. Iulius Quadratus Bassus tomba probablement au cours des luttes contre les Sarmates Jazyges, qui avaient envahi la Dacie ayant appris la nouvelle de la mort de Trajan⁴⁶.

Le gouvernement de la Syrie plaçait Bassus dans l'élite des *virii militares*; sa nouvelle mission n'était aucunement inférieure, ayant en vue que l'armée de la Dacie comptait sous Trajan trois légions (I^{ère} Adiutrix, III^e Flavia felix et XII^e Gemina)⁴⁷. Il s'avère que le gouvernement de la Dacie — tout aussi que celui de la Syrie ou de la Britannie — pouvait couronner à cette époque une carrière militaire; cette constatation expliquerait mieux aussi la prétention (aspiration) à la pourpre impériale de C. Avidius Nigrinus.

CONSTANTIN C. PETOLESCU

⁴¹ B. E. Thomasson, *LP*, col. 310, nr. 43.

⁴² *Idem*, *op. cit.*, nr. 44.

⁴³ J. Fitz Tituli, 4, Roma, 1982, p. 324.

⁴⁴ *Idem*, *op. cit.*, p. 326.

⁴⁵ K. Strobel, *Untersuchungen zu den Dakerkriegen Trajans*, Bonn, 1984, p. 64—66.

⁴⁶ I. I. Russu, *Dacia*, N.S., XVIII, 1974, p. 163; cf. A. v. Premerstein, *loc. cit.*: "nicht auf dem Schlachfeld, was wohl in der Inschrift ausdrücklich hervorgehoben wäre".

⁴⁷ Pour la présence de la légion I^{ère} Adiutrix en Dacie à l'époque de Trajan, voir *JDR*, III/4, p. 18 (I. I. Russu); cf. C. C. Petolescu, *Dacia*, N.S., XXXIII, 1989, p. 253—254.